
**Évaluation de la conformité — Exigences
pour les organismes procédant à l’audit
et à la certification des systèmes
de management —**

Partie 2:

**Exigences de compétence pour l’audit et
la certification des systèmes
de management environnemental**

*Conformity Assessment — Requirements for bodies providing audit and
certification of management systems — 9a46-
Part 2: Competence requirements for auditing and certification of
environmental management systems*

<https://standards.iteh.com/standards/8713706a34d5/iso-iec-ts-17021-2-2012>

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO/IEC TS 17021-2:2012

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/01bfbaf4-fe63-4ea4-9a46-8713706a34d5/iso-iec-ts-17021-2-2012>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO/CEI 2012

Droits de reproduction réservés. Sauf prescription différente, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'ISO à l'adresse ci-après ou du comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 56 • CH-1211 Geneva 20
Tel. + 41 22 749 01 11
Fax + 41 22 749 09 47
E-mail copyright@iso.org
Web www.iso.org

Version française parue en 2013

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos	iv
Introduction.....	v
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences de compétences génériques	1
5 Exigences de compétence pour les auditeurs de SME	2
5.1 Terminologie environnementale	2
5.2 Système métrique environnemental	2
5.3 Techniques de surveillance et de mesure environnementales propres aux différents aspects et au secteur technique du SME	2
5.4 Techniques pour l'identification et l'évaluation des aspects et impacts environnementaux et de leur portée environnementale	2
5.5 Aspects environnementaux de conception	2
5.6 Évaluation de la performance environnementale	2
5.7 Exigences légales et autres exigences	3
5.8 Préparation et réponse aux situations d'urgence	3
5.9 Maîtrise opérationnelle	3
5.10 Facteurs propres au site	3
6 Exigences de compétences spécifiques aux différents aspects pour l'audit des SME	3
6.1 Émissions dans l'air	3
6.2 Rejets dans le sol	4
6.3 Rejets dans l'eau	4
6.4 Utilisations des matières premières, de l'énergie et des ressources naturelles	5
6.5 Énergie produite	5
6.6 Déchets	6
6.7 Éléments physiques	6
7 Exigences de compétence pour les autres personnels	6
7.1 Compétences du personnel conduisant la revue de la demande pour déterminer les compétences requises de l'équipe d'audit, choisir les membres de l'équipe d'audit et déterminer la durée de l'audit	6
7.2 Compétences du personnel examinant les rapports d'audit et prenant les décisions de certification	7
Annexe A (informative) Connaissances pour l'audit et la certification des SME	8
Bibliographie	10

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les Normes internationales sont rédigées conformément aux règles données dans les Directives ISO/CEI, Partie 2.

La tâche principale des comités techniques est d'élaborer les Normes internationales. Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour vote. Leur publication comme Normes internationales requiert l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

Dans d'autres circonstances, en particulier lorsqu'il existe une demande urgente du marché, un comité technique peut décider de publier d'autres types de documents normatifs:

- une Spécification publiquement disponible ISO/CEI (ISO/CEI PAS) représente un accord entre les experts dans un groupe de travail ISO et est acceptée pour publication si elle est approuvée par plus de 50 % des membres votants du comité dont relève le groupe de travail;
- une Spécification technique ISO/CEI (ISO/CEI TS) représente un accord entre les membres d'un comité technique et est acceptée pour publication si elle est approuvée par 2/3 des membres votants du comité.

Une ISO/PAS ou ISO/TS fait l'objet d'un examen après trois ans afin de décider si elle est confirmée pour trois nouvelles années, révisée pour devenir une Norme internationale, ou annulée. Lorsqu'une ISO/PAS ou ISO/TS a été confirmée, elle fait l'objet d'un nouvel examen après trois ans qui décidera soit de sa transformation en Norme internationale soit de son annulation.

L'attention est appelée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence.

L'ISO/CEI TS 17021-2 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 207, *Management environnemental*, sous-comité SC 2, *Audit d'environnement et investigations environnementales associées*, et le Comité ISO pour l'évaluation de la conformité (CASCO).

Le projet a été soumis aux organismes nationaux de l'ISO et de la CEI pour vote et a été approuvé par les deux organisations.

L'ISO/CEI 17021 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management*:

- *Partie 2: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management environnemental* [Spécification technique]

Les parties suivantes sont en cours d'élaboration:

- *Partie 3: Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management de la qualité* [Spécification technique]

La prochaine révision de l'ISO/CEI 17021:2011 prendra en compte les différentes parties et deviendra l'ISO/CEI 17021-1.

Introduction

La présente Spécification technique vient compléter l'ISO/CEI 17021. En particulier, elle clarifie les exigences concernant les compétences du personnel intervenant dans le processus de certification établies dans l'ISO/CEI 17021:2011, Annexe A.

Les principes directeurs énoncés dans l'ISO/CEI 17021:2011, Article 4, servent de base aux exigences de la présente Spécification technique.

Les organismes de certification ont la responsabilité envers les parties intéressées, notamment leurs clients et les clients des organismes dont les systèmes de management sont certifiés, de s'assurer que seuls des auditeurs faisant preuve des compétences appropriées sont autorisés à réaliser des audits de systèmes de management environnemental (SME).

Il convient que tous les auditeurs de SME possèdent les compétences génériques décrites dans l'ISO/CEI 17021 ainsi que les connaissances spécifiques relatives aux SME décrites dans la présente Spécification technique.

Les organismes de certification auront à identifier les compétences spécifiques de l'équipe d'audit nécessaires pour le domaine d'application de chaque audit de SME. Le choix d'une équipe d'audit de SME dépendra de différents facteurs, dont le secteur technique du SME, l'organisme client, ses aspects environnementaux et le site où ces aspects se manifestent.

Les exigences de compétence pour les autres personnels intervenant dans les activités de certification sont également décrites.

[ISO/IEC TS 17021-2:2012](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/01b86af4-fe63-4ea4-9a46-8713706a34d5/iso-iec-ts-17021-2-2012)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/01b86af4-fe63-4ea4-9a46-8713706a34d5/iso-iec-ts-17021-2-2012>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO/IEC TS 17021-2:2012

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/01bf6af4-fe63-4ea4-9a46-8713706a34d5/iso-iec-ts-17021-2-2012>

Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management —

Partie 2:

Exigences de compétence pour l'audit et la certification des systèmes de management environnemental

1 Domaine d'application

La présente Spécification technique spécifie des exigences de compétence supplémentaires pour le personnel intervenant dans le processus d'audit et de certification des systèmes de management environnemental (SME) et vient compléter les exigences existantes de l'ISO/CEI 17021.

iTeh STANDARD PREVIEW

2 Références normatives (standards.iteh.ai)

Les documents ci-après, dans leur intégralité ou non, sont des références normatives indispensables à l'application du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 14050, *Management environnemental — Vocabulaire*

ISO/CEI 17021, *Évaluation de la conformité — Exigences pour les organismes procédant à l'audit et à la certification des systèmes de management*

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et définitions donnés dans l'ISO 14050 et l'ISO/CEI 17021 ainsi que les suivants s'appliquent.

3.1

secteur technique du SME

secteur caractérisé par des activités, des produits ou des services similaires et les aspects environnementaux associés

4 Exigences de compétences génériques

L'organisme de certification doit définir les exigences de compétence pour chaque secteur technique de SME approprié et pour chaque fonction dans l'activité de certification. L'organisme de certification doit prendre en compte toutes les exigences spécifiées aux Articles 5, 6 et 7 de la présente Spécification technique qui sont pertinentes pour les secteurs techniques du SME tels que définis par l'organisme de certification. Voir les Tableaux A.1 et A.2 pour un récapitulatif des exigences de compétence pour le personnel intervenant dans des fonctions spécifiques de certification.

5 Exigences de compétence pour les auditeurs de SME

Tout le personnel intervenant dans un audit de SME doit avoir un niveau de compétence incluant les compétences génériques décrites dans l'ISO/CEI 17021 ainsi que les connaissances relatives aux SME décrites en 5.1 à 5.10.

NOTE 1 Le risque et la complexité sont d'autres considérations à prendre en compte lors de la décision du niveau de connaissance nécessaire pour l'une de ces fonctions.

NOTE 2 Il n'est pas nécessaire pour chaque auditeur de l'équipe d'audit d'avoir les mêmes compétences, en revanche les compétences collectives de l'équipe d'audit doivent être suffisantes pour atteindre les objectifs de l'audit.

5.1 Terminologie environnementale

Connaissance des termes, définitions et concepts relatifs à l'environnement tels qu'ils sont employés dans un secteur technique de SME.

5.2 Système métrique environnemental

Connaissance de la quantification des résultats environnementaux applicables au secteur technique du SME et des exigences réglementaires applicables.

EXEMPLES Mesurage direct, normalisé, agrégé, indexé et pondéré, modélisation et bilan matière.

5.3 Techniques de surveillance et de mesure environnementales propres aux différents aspects et au secteur technique du SME

Connaissance des techniques de surveillance et de mesure environnementales ainsi que des méthodes analytiques propres aux différents aspects et au secteur technique du SME, y compris l'étalonnage et la maintenance de l'équipement.

EXEMPLES Échantillonnage continu, périodique et manuel, et observations effectuées lors de conditions anormales.

5.4 Techniques pour l'identification et l'évaluation des aspects et impacts environnementaux et de leur portée environnementale

Connaissance des aspects et impacts environnementaux et de la détermination de leur portée environnementale.

5.5 Aspects environnementaux de conception

Connaissance du processus de conception, y compris l'évaluation des aspects environnementaux pouvant être contrôlés ou influencés par un organisme au cours du cycle de vie du produit. Cela comprend les aspects associés au choix et à l'utilisation des entrants (par exemple matières premières et recyclées, composants, énergie, eau et autres ressources utilisées pour fabriquer le produit), aux sortants (déchets et émissions), et les aspects résultant de la distribution, de l'utilisation et de la mise au rebut finale d'un produit.

NOTE L'ISO/TR 14062 fournit des informations complémentaires sur l'éco-conception.

5.6 Évaluation de la performance environnementale

Connaissance de l'évaluation de la performance environnementale, y compris les indicateurs, suffisante pour déterminer si la performance environnementale d'un organisme répond aux objectifs et aux cibles établis par sa direction.

NOTE L'ISO 14031 fournit des informations complémentaires sur l'évaluation de la performance environnementale.

5.7 Exigences légales et autres exigences

Connaissances permettant de déterminer si un organisme a identifié et évalué sa conformité à toutes les exigences légales et autres exigences applicables.

NOTE 1 Les exigences réglementaires peuvent être exprimées en tant qu'exigences légales.

NOTE 2 Les autres exigences peuvent inclure des protocoles nationaux, internationaux et sectoriels spécifiques de type volontaire pour la rédaction de rapports environnementaux.

5.8 Préparation et réponse aux situations d'urgence

5.8.1 Connaissance d'un secteur technique de SME suffisante pour déterminer si un organisme a identifié les situations d'urgence potentielles et planifié des réponses adaptées à des événements tels que :

- a) des émissions/rejets accidentels dans l'air, l'eau et le sol ;
- b) des impacts spécifiques sur l'environnement et l'écosystème dus à des rejets accidentels.

5.8.2 Connaissances suffisantes pour déterminer l'efficacité d'un organisme à évaluer ses réponses aux situations d'urgence et ses réponses aux situations d'urgences réelles le cas échéant.

5.9 Maîtrise opérationnelle

Connaissance de l'utilisation de contrôles opérationnels cohérents avec les principaux aspects environnementaux d'un organisme, y compris le recours à des contractants pour atteindre les objectifs et les cibles et s'assurer de la cohérence avec la politique environnementale d'un organisme et son engagement en faveur de la prévention de la pollution et de l'amélioration continue.

5.10 Facteurs propres au site

Connaissance des facteurs propres au site susceptibles d'influer sur les impacts potentiels des aspects d'un organisme sur les zones avoisinantes, les écosystèmes et les communautés locales. Les facteurs propres au site incluent la géographie, le climat, l'hydrogéologie, la topographie, les sols et les autres conditions physiques liées au site.

6 Exigences de compétences spécifiques aux différents aspects pour l'audit des SME

Une équipe d'audit doit être désignée, composée d'auditeurs (et d'experts techniques si nécessaire) ayant les compétences collectives permettant de réaliser l'audit. L'organisme de certification doit définir les critères de compétence spécifiques à chaque aspect approprié pour le ou les secteurs techniques du SME dans lesquels il opère, en cohérence avec les exigences spécifiées en 6.1 à 6.7.

NOTE Le risque et la complexité sont d'autres considérations à prendre en compte lors de la décision du niveau de compétence nécessaire pour une équipe d'audit.

6.1 Émissions dans l'air

Les émissions dans l'air proviennent d'activités telles que la mise en œuvre de procédés mécaniques, chimiques ou biologiques, générant ou utilisant de l'énergie, ou de la fourniture de services nécessitant l'utilisation de véhicules à combustible fossile. Ces émissions peuvent inclure des gaz et des matières particulaires et être soumises à un contrôle par des moyens mécaniques, chimiques ou naturels afin de les réduire à un niveau acceptable et d'éviter la pollution de l'air.